

Majuscule ou minuscule

Quand un mot français commence-t-il par une majuscule ou une minuscule ? Bonne question, n'est-ce-pas ? Deux règles répondent à cette question :

Première règle : Tous les noms propres commencent par une majuscule (majuscule de signification) et tous les premiers mots d' une ligne portent une majuscule initiale (majuscule de position).

Exemples : **F**rance, **A**lbert, **D**unkerque, etc.

Aujourd'hui, il ne fait pas beau. (Le nom commun « aujourd'hui » porte une majuscule, car il est en début de ligne)

Deuxième règle : Tous les noms communs commencent par une minuscule.

Si la première règle est fiable à 100 % et ne connaît aucune exception, il n'en est pas de même de la seconde... Les exceptions sont relativement nombreuses et ne sont pas toujours faciles...

Prenons quelques exemples :

Nom ou dénomination	Minuscule	Majuscule
Pacifique	Cet homme est pacifique .	Le Pacifique (océan)
Noir(e)	Une robe noire	Une Noire (race)
Français(e)	La république française, le français (langue)	Les Français (peuple)
Sud	Au sud de la métropole	Les provinces du Sud (région)
Grand lac	Le lac Léman est un grand lac	Les Grands Lacs (région)
Congrès	Nous avons assisté à un congrès important.	Le Congrès américain (organisme politique)
État	Cette voiture est en piètre état .	Un État démocratique (pays)
Manche	Nous transperçons la manche de la chemise.	Nous traversons la Manche (toponyme)
Rouge	Le sang est rouge .	La mer Rouge (toponyme)
Saules	Les saules au bord de la rivière	La rue des Saules (odonyme)

D'une manière générale, lorsque les mots prennent un sens toponymique, géographique, administratif,

politique, culturel, historique, ils sont assimilés à des noms propres et portent une majuscule.

Exemple : Une **révolution** est un mouvement circulaire complet. En cours, nous étudions la **Révolution** française.

Le premier mot révolution est un nom commun banal, d'où la minuscule. En revanche, lorsqu'on parle de la Révolution française, il s'agit ici d'un événement historique précis.

Exemple : le mont **Blanc** n'est pas **blanc**. La **Maison-Blanche** est une **maison blanche** habitée par des **Blancs**.

Le mont Blanc est un sommet de montagnes européen, un lieu géographique précis (assimilé à un nom propre). En seconde position, nous avons l'adjectif blanc (la couleur) qui est un nom commun.

La Maison-Blanche est un mot qui possède aussi bien un sens historique qu'administratif et politique. Il est la demeure du Président des États-unis d'Amérique. Les Blancs représentent une race et sont donc ici un nom propre. La seconde dénomination « maison blanche » se réfère simplement à un bâtiment et à une couleur. Par conséquent, les mots ne prennent pas de majuscule.

Règles particulières

Avant de passer aux règles particulières qui régissent les majuscules et minuscules, rappelons que les groupes de mots dont l'ensemble désigne une réalité géographique, toponymique, administrative, politique, culturelle, historique possèdent le statut de nom propre et de ce fait, les termes composant ce groupe portent une majuscule, même si pris isolément, ces termes sont des noms communs.

Exemple : La **Révolution bolchevique** de 1917 est un groupe de mots désignant un événement historique précis. Partant de là, le nom « révolution », bien qu'étant un nom commun, commence par une majuscule. Le **boulevard des Capucines** est un groupe de mots désignant une réalité toponymique, c'est la raison pour laquelle le mot « capucines » porte une majuscule.

Règles particulières des mots simples	Minuscule	Majuscule
1) Les noms qui désignent un peuple, une race, un groupe ethnique, les habitants d'un pays, d'une ville ou d'une région prennent la majuscule initiale.		Une Allemande, des Français, un Américain (peuple), une Indienne (ethnie), une Noire, des Blancs, un Jaune (race), un Alsacien, une Charentaise (habitants d'une région), un Marseillais, une Parisienne, des Lyonnais (habitants d'une ville)
2) Les adjectifs qui se rapportent aux peuples, aux races, aux groupes ethniques, aux habitants d'un pays, d'une ville ou d'une région prennent la minuscule.	Les pays baltes , un Canadien français , une étudiante noire (épithète), elle est française , il est anglais (attribut), ce jeune médecin, allemand d'origine, est arrivé à Paris (apposition).	
3) Tout nom ou adjectif désignant une langue ou celui qui la pratique prend la minuscule.	Le français, l'arabe, l'italien, l'espagnole, la littérature allemande, francophone,	

Règles particulières des mots simples	Minuscule	Majuscule
	germanophone	
4) Les noms de religion ainsi que la fonction de leurs dirigeants et de leurs membres prennent toujours la minuscule.	l'islam, le bouddhisme, le catholicisme, le judaïsme (religions), le pape, le cardinal, l'archevêque, le rabbin (dirigeants), les catholiques, les musulmans, les protestants, les juifs, les huguenots (membres)	
5) Le nom des membres d'un parti politique ainsi que les adeptes de toute idéologie (artistique, scientifique, etc.) prend toujours la minuscule.	Les libéraux, les républicains, les démocrates, les romantiques, les wagnériens, les cubistes, les écologistes	
6) Les termes relatifs aux grandes divisions de la préhistoire (qui ne sont pas considérées comme des événements historiques) conservent la minuscule initiale.	Le néolithique, le quaternaire, le paléolithique	

Les groupes de mots (dénominations) sont constitués d'un terme spécifique et d'un terme générique. Le **terme spécifique** est celui qui désigne le nom particulier d'une dénomination et qu'on trouve généralement en seconde position dans le groupe : le lac Léman, la guerre de Sécession, le ministère de la Justice... C'est le terme qui individualise l'expression. Le **terme générique** (presque toujours un nom commun) désigne un ensemble, une espèce, un genre entier et se trouve en première place dans le groupe : l' avenue des Hêtres, le ministère de la Justice, la guerre de Sécession.

Règles particulières des groupes de mots	Minuscule	Majuscule
7) Dans les toponymes (noms des lieux), seul le terme spécifique prend la majuscule initiale, tandis que le terme générique conserve la minuscule.	Le lac Léman, l' océan Atlantique, le mont Blanc, la rue des Saules, le col du Grand Saint-Bernard, l' autoroute de la Capitale, la place de la Cathédrale	Le lac Léman , l'océan Atlantique , le mont Blanc , la rue des Saules , le col du Grand Saint-Bernard , l'autoroute de la Capitale , la place de la Cathédrale
8) Dans les odonymes (de <i>hodos</i> = route et <i>onoma</i> = nom ; nom propre d'une voie de communication), seul le terme spécifique prend la majuscule initiale, tandis que le terme générique conserve la minuscule.	Le fleuve Danube, le boulevard des Capucines, la mer Rouge, la promenade des Anglais, la municipalité de Cherbourg	Le fleuve Danube , le boulevard des Capucines , la mer Rouge , la promenade des Anglais , la municipalité de Cherbourg

Règles particulières des groupes de mots	Minuscule	Majuscule
9) Dans le cas d'un parti politique , le premier mot du nom officiel prend la majuscule ainsi que l'adjectif qui le précède, mais l'adjectif qui suit conserve la minuscule.	Le Parti républicain , l'Union pour la démocratie , le Parti national-socialiste , le Nouveau Parti de la droite modérément gauchisante	Le Parti républicain, l' Union pour la démocratie, le Parti national-socialiste, le Nouveau Parti de la droite modérément gauchisante
10) Dans un groupe de mots désignant un événement historique , on met une minuscule au générique et une majuscule au spécifique.	La bataille d' Angleterre, le traité de Versailles, la guerre de Sécession, la guerre du Golfe, la bataille de Triffouilly-les-oies	La bataille d' Angleterre , le traité de Versailles , la guerre de Sécession , la guerre du Golfe , la bataille de Triffouilly-les-oies
11) Les noms de fêtes civiles ou religieuses prennent une minuscule au générique et une majuscule au spécifique. (cf. règle 21)	La fête des Mères, la fête du Travail, le jour du Souvenir, le lundi de Pâques, le jour des Rois, le mercredi des Cendres	La fête des Mères , la fête du Travail , le jour du Souvenir , le lundi de Pâques , le jour des Rois , le mercredi des Cendres
12) Les mots Parlement, Sénat, Congrès, Hôtel de Ville , etc. prennent la majuscule s'ils sont employés seuls et désignent le gouvernement ou un corps administratif. (cf. règle 23)		Le Parlement européen, le Sénat a ratifié cette loi, l' Hôtel de ville célèbre son centenaire, le Gouvernement français
13) On met la majuscule au premier nom de la dénomination des organismes gouvernementaux, tant nationaux, régionaux qu'internationaux , ainsi qu'à l'adjectif qui le précède.		L' Office de la langue française, l' Assemblée nationale , la Cour suprême, le Trésor public, la Haute Cour de justice internationale, la Banque du sperme, le Fonds monétaire international
14) Seul le terme spécifique d'un ministère prend la majuscule ; en revanche, le mot ministère garde la minuscule parce qu'il est un générique.		Le ministère de l'Agriculture, le ministère de l' Injustice, le ministère des Transports amoureux, le ministère des Affaires culturelles
15) Les dénominations désignant le régime politique d'un pays ou d'une région prennent la majuscule initiale s'ils sont immédiatement suivis d'un nom commun ou d'un ou plusieurs adjectifs (cf. règle 24)		La Confédération helvétique, le Pays basque, l' Empire romain, la République française, les Républiques arabes unies

Règles particulières des groupes de mots	Minuscule	Majuscule
16) Les dénominations désignant une société commerciale , une entreprise , un établissement public ou une association professionnelle prennent la majuscule au premier nom si celui-ci est suivi d'un adjectif ou d'un nom commun		Agence culturelle des déficients mentaux, Association des artistes d'expression juive, latine et romaine, la Bibliothèque nationale, le Centre national d'études spatiales, le Centre de recherches des objets volants non identifiés
17) Les termes génériques désignant un établissement d'enseignement prennent la majuscule s'ils sont suivis d'un nom commun ou d'un adjectif (cf. règle 26)		École polytechnique, Collège des cancrs de Seine-Saint-Denis, Institut de l'hygiène buccale et anale, la Faculté de médecine
18) On met une majuscule au nom des entités administratives pour souligner leur caractère unique		La Faculté de droit, le Service du personnel, le Conseil d'administration
19) On emploie une majuscule au premier nom du groupe de mots signifiant une grande manifestation d'ordre artistique, commercial, sportif ainsi qu'à l'adjectif qui le précède		Le Carnaval de Rio, les Jeux floraux, le Salon du livre, les Jeux olympiques
20) Lorsqu'il n'y a pas de terme spécifique dans la dénomination historique , le générique prend la majuscule (ainsi que l'adjectif qui le précède)		Le Moyen Âge, la Belle Époque, la Renaissance, l'Ancien Régime, la Première Guerre mondiale, la Cinquième République
21) Si le nom d'une fête est employé seul ou s'il est suivi d'un adjectif, il prend la majuscule ainsi que l'adjectif qui le précède (cf. règle 11)		Le Vendredi-saint, le Nouvel An, le 14 Juillet, la Fête nationale
22) Les mots médailles, ordres et prix prennent la majuscule s'ils sont suivis d'un adjectif (cf. règle 27)		Ordre international de la culotte rose, Ordre mystérieux des chevaliers aux tempes grisonnantes
23) Les mots parlement, sénat, congrès, hôtel de ville , etc.	Le parlement de Lisbonne, les murs de l'hôtel de ville, les	

Règles particulières des groupes de mots	Minuscule	Majuscule
prennent la minuscule s'ils sont suivis d'un nom propre ou désignent un bâtiment (cf. règle 12)	fenêtres du congrès, c'est une jolie ville	
24) La dénomination officielle d'un régime politique relatif à un pays, un état ou une région conserve la minuscule lorsque le générique est immédiatement suivi d'un nom propre complément (du générique) (cf. règle 15)	La fédération de Russie, le royaume de Belgique, la principauté de Monaco, le pays de Galles	
25) On ne met pas de majuscule à un générique suivi d'un nom propre, car le terme spécifique porte déjà une majuscule	L' hôtel Royal-Monceau, le palais du Luxembourg, le centre Pompidou, le musée Carnavalet	
26) S' il est suivi d'un nom propre, tout terme générique désignant un établissement d'enseignement prend une minuscule (cf. règle 17)	Le lycée Victor-Hugo, l'université de Paris-Sorbonne, l' école Pigier	
27) Les mots médaille, ordre et prix prennent la minuscule s' ils constituent des génériques suivis de leur spécifique (nom propre ou nom commun) (cf. règle 22)	L' ordre de la Jarretière, le prix Nobel, le prix Femina, le grand prix d' Amérique	